Retour à l'école

À dix jours de la reprise scolaire, prévue le 14 mai, dans les écoles maternelles et élémentaires de l'Yonne, la situation est encore très floue. Quelles écoles seront ouvertes ? Combien d'enfants seront effectivement présents ? Quelles seront les conditions d'accueil, tant sanitaires que pratiques ? Des interrogations sources d'inquiétudes pour les parents et enseignants, un casse-tête pour les élus locaux chargés de trancher.

Sophie Bardin

sophie.bardin@centrefrance.com

près deux semaines de vacances, les enfants icaunais reprennent aujourd'hui les cours à distance. Dans la région, la réouverture des écoles élémentaires et maternelles est prévue pour le jeudi 14 mai, annonçait Jean-François Chanet, recteur académique de Bourgogne Franche-Comté, jeudi (voir notre édition du 2 mai). Une reprise progressive voulue par le gouvernement, à l'encontre des recommandations du Conseil scientifique qui préconisait d'attendre le mois de septembre.

Des masques au collège, mais pas à l'école

Pour autant, tous les élèves ne retourneront pas en classe mimai. D'abord, parce que toutes les écoles ne rouvriront pas.

La décision revient aux maires, selon leur capacité à faire appliquer le protocole sanitaire établi par le gouvernement (voir encadré ci-dessous). Ensuite, parce que les parents ont le choix de remettre ou non leurs enfants à l'école. « C'est une façon de renvoyer une certaine population au travail. Ceux qui ne peuvent

pas faire de télétravail, ceux qui ne pourront pas faire autrement renverront les enfants à l'école, alors que le principe d'un parent, c'est de protéger son enfant », regrette Thierry Jugand-Monot, président de la Fédération des parents d'élèves (FCPE 89).

Si, le 7 mai, l'Yonne figure toujours en rouge sur la carte du déconfinement, les collèges ne rouvriront pas le 18 mai, comme prévu initialement. Mais les écoles, elles, resteront bien ouvertes. Un paradoxe difficile à accepter pour les familles.

« J'ai l'impression qu'on nous envoie au casse-pipe sans protection. Pour ma part, mes enfants ne retourneront pas à l'école, car j'estime que l'école n'est pas une garderie au service de l'économie d'un pays », lance Stéphanie, une Auxerroise dont les enfants sont en primaire. « C'est une aberration pour les maternelles car c'est impossible d'avoir des gestes barrières. Ne sacrifions pas nos enfants », complète Nicolas, à Sens.

Devant l'Assemblée nationale, le Premier ministre, Edouard Philippe, a indiqué que le port du masque serait obligatoire pour les collégiens, mais « prohibé pour les enfants en maternelle » et « pas recommandé à l'école élémentaire ».

Le protocole sanitaire mise

donc notamment sur la distanciation physique, au sein de groupes de 15 élèves maximum, pour éviter la propagation du virus dans les classes.

« Ce n'est plus l'Éducation nationale, mais une garderie nationale! »

Un argument qui ne convainc pas Jérôme Thiriet, élu SNUDI-FO et directeur d'école à Sens. « C'est impensable de garder des enfants de 3 ou 4 ans assis à une table toute la journée. Le protocole est irréalisable. Qu'il faille reprendre un jour ou l'autre, oui, mais pas dans n'importe quelles conditions. On a bien conscience que l'idée, c'est de faire garder les enfants. Ce n'est plus l'Éducation nationale mais une garderie nationale!» À dix jours d'une éventuelle reprise, lui-même ne sait pas comment et s'il accueillera les élèves de son école. « Il faut d'abord connaître le nombre d'enfants, on est complètement bloqué ». En l'absence de masques FFP2 pour les enseignants. et d'un dépistage généralisé, le SNUDI-FO compte inciter les enseignants à exercer leur droit de retrait.

« On nous demande d'enquêter auprès des familles pour savoir combien d'enfants seront présents, mais les familles nous disent : "comment voulez-vous que l'on réponde puisque nous ne connaissons pas les conditions d'accueil ?" Mais pour les définir, la base c'est de définir un protocole sanitaire! Le seul qu'on ait, c'est un projet et il fait 63 pages (la version finale a été dévoilée dimanche soir, ndlr.) », déplore Marie Lamoureux, secrétaire départementale

du SE-UNSA et enseignante.

Autre problématique, comment sera mis en œuvre l'enseignement à distance pour les élèves qui n'iront pas à l'école?

« On ne peut pas demander à un enseignant d'être présent à l'école lundi, mardi, jeudi et vendredi toute la journée et d'assurer en plus le distanciel », poursuit Marie Lamoureux.

Périscolaire, restauration

Pour limiter le nombre d'enfants par classe, l'État prévoit la

